

Fonds régions et ruralité

Rapport annuel d'activités pour la période du
1^{er} janvier au 31 décembre 2022



MRC
LES MOULINS
Terrebonne • Mascouche

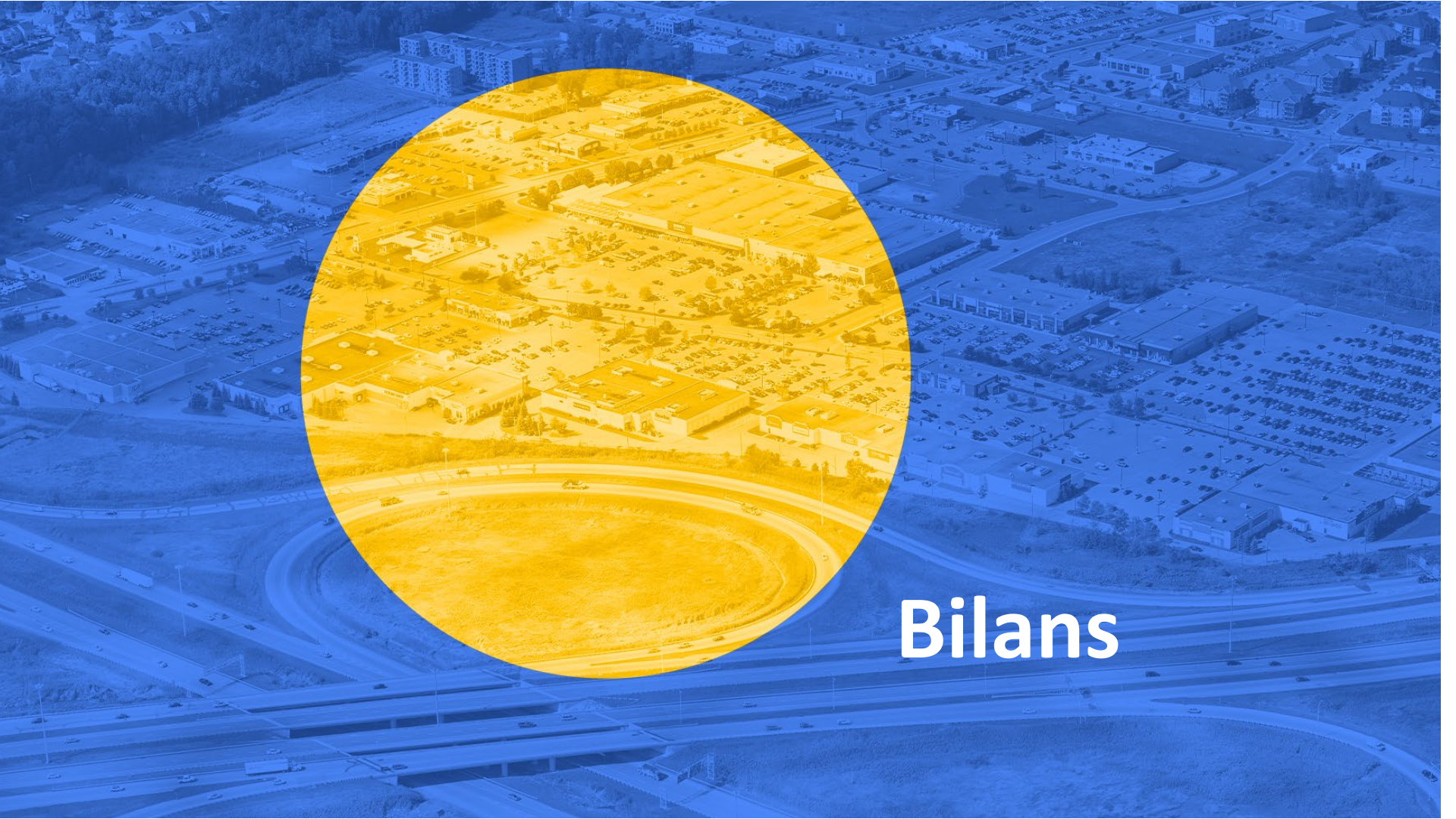




Mise en contexte

En avril 2020, le Fonds régions et ruralité (FRR) a été mis en place par le ministère des Affaires municipal et de l'Habitation (MAMH). Le volet 2 du FRR est en continuité de l'ancien Fonds de développement du territoire (FDT) et est destiné à soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Placée au cœur de cette gouvernance municipale de proximité, la MRC Les Moulins a pour mandat de prendre toute mesure nécessaire afin de favoriser le développement du territoire et de sa communauté. À cet effet, le conseil de la MRC Les Moulins a adopté, au cours de l'exercice, ses priorités d'intervention 2022-2023. Les priorités d'intervention annuelles ainsi que les politiques de soutien aux entreprises et de soutien aux projets structurants sont disponibles sur le site internet de la MRC Les Moulins :

<https://www.mrclesmoulins.ca/fonds-regions-et-ruralite/>



Bilans

Bilan des activités par priorité d'intervention

1. LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INCLUANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CELUI DE LA ZONE AGRICOLE

- Assurer la conformité des plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- Optimiser l'aménagement et le développement du territoire en considérant les contraintes anthropiques et les contraintes naturelles;
- Bonifier les connaissances relatives aux bassins versants et à la gestion des cours d'eau;
- Coordonner la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA).

2. LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Soutenir le développement économique régional pour le territoire de la région de Lanaudière via une entente de délégation à la table des préfets de Lanaudière;



Bilan des activités par priorité d'intervention (suite)

3. LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- Soutenir les entreprises dans l'épisode de la COVID-19 et dans l'effort de relance à la sortie de l'épidémie;
- Maintenir la prestation de services auprès des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises en mettant l'accent sur l'innovation et sur les projets et entreprises à potentiel de croissance;
- Optimiser la promotion et la prospection des investissements en l'orientant vers les secteurs d'avenir porteurs d'emplois qualifiés;
- Maintenir une programmation et une prestation de services pour soutenir le démarrage et la croissance d'entreprises locales;
- Appuyer le recrutement en entreprises, notamment par une mise en valeur des emplois locaux auprès des navetteurs;
- Promouvoir les espaces corporatifs, parcs industriels et d'affaires, de Terrebonne et de Mascouche, en vue de favoriser l'implantation d'entreprises.
- Soutenir le développement des attraits touristiques et en faire la promotion.



Bilan des activités par priorité d'intervention (suite)

4. L'ÉPANOUISSEMENT DE LA POPULATION AINSI QUE L'ATTRACTION DE NOUVEAUX RÉSIDENTS ET DE TRAVAILLEURS ET LEUR INTÉGRATION DANS LE MILIEU

- Coordonner les actions locales en développement social et favoriser le développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Favoriser l'intégration linguistique, sociale et économique des personnes immigrantes;

5. L'ÉTABLISSEMENT D'ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action découlant de l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du « Programme d'appui aux collectivités » ;
- Mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts via une entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.



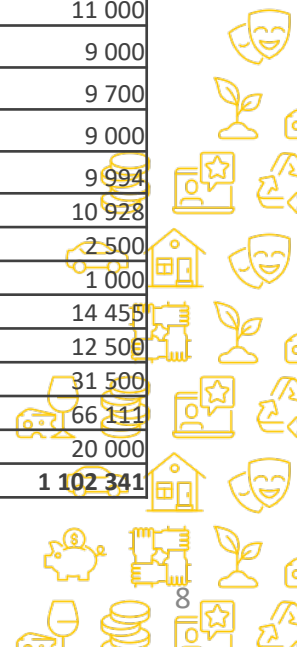
Bilan financier

FRR-Volet 2 : Total disponible	Sommes engagées	Sommes non engagées de la période	Sommes versées
1 281 732\$	1 102 341 \$	179 391 \$	1 102 341 \$



Affectation par priorité d'intervention

Priorité	Bénéficiaire	Type d'aide	Somme engagée \$	Somme versée \$
1- Aménagement	MRC	Soutien à la planification	209 626	209 626
1- Aménagement	CDBL	Subvention	15 000	15 000
1- Aménagement	SODAM (marché public)	Subvention	101 500	101 500
2- Développement régional	Table des préfets	Concertation et soutien aux organismes	79 400	79 400
3- Développement économique	MRC	Conseil aux entreprises	489 127	489 127
3- Développement économique	Lanaudière Économique	Subvention	11 000	11 000
3- Développement économique	Corpo évé créative - Frissons	Subvention	9 000	9 000
3- Développement économique	Corpo évé créative - Chapô	Subvention	9 700	9 700
3- Développement économique	Festival Octenbulle	Subvention	9 000	9 000
3- Développement économique	CIETECH	Subvention	9 994	9 994
4- Développement social	Le relais de Mascouche	Subvention	10 928	10 928
4- Développement social	Habitat jeunesse	Subvention	2 500	2 500
4- Développement social	CJE	Subvention	1 000	1 000
4- Développement social	Fondation Dyson Moore	Subvention	14 455	14 455
4- Développement social	Popotte roulante	Subvention	12 500	12 500
4- Développement social	Aminate	Subvention	31 500	31 500
5- Ententes sectorielles	MIFI	Divers	66 111	66 111
5- Ententes sectorielles	CALQ	Subvention aux artistes	20 000	20 000
Total			1 102 341	1 102 341



An aerial photograph of a city, tinted in blue. A large yellow circle highlights a central commercial district with various buildings and parking lots. In the foreground, a multi-lane highway with several lanes of traffic is visible. The text 'Délégation à un organisme à but non lucratif' is overlaid on the right side of the image in white, bold font.

**Délégation à
un organisme
à but non
lucratif**

Organisme délégataire

La MRC Les Moulins a signé, avec les cinq autres MRC de la région de Lanaudière, une entente de délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant aux MRC pour la région de Lanaudière 2020-2025 avec la Table des préfets de Lanaudière.

Mandat et budget confié

L'entente confie à l'organisme délégataire une partie de la planification et du soutien au développement régional pour le territoire de la région de Lanaudière et permet de maintenir un lieu de concertation fort pour la région. L'engagement de la MRC Les Moulins pour la durée de l'entente soit du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025 est de 397 035 \$.



Nous joindre

710, boul. des Seigneurs, B.P. 204
Terrebonne (Québec) J6W 1T6

T. 450 471-9576

C. info@mrclesmoulins.ca

